année politique suisse

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

Convention de 1976 contre les doubles impositions entre la Suisse et l'Italie. Dissiper les doutes concernant l'interprétation et l'application des articles 5 et 11 (Mo. 19.3066)

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Convention de 1976 contre les doubles impositions entre la Suisse et l'Italie. Dissiper les doutes concernant l'interprétation et l'application des articles 5 et 11 (Mo. 19.3066), 2019 - 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 12.10.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik 1
Wirtschaft 1
Geld, Währung und Kredit 1
Banken 1

Abkürzungsverzeichnis

WAK-SR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
SIF	Staatssekretariat für internationale Finanzfragen
CER-CE	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
SFI	Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Geld, Währung und Kredit

Banken

MOTION
DATUM: 21.06.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Les autorités italiennes de contrôle des finances ont récemment transmis aux banques étrangères actives en Italie un double questionnaire relatif à la gestion de leurs activités bancaires en Italie. Ce questionnaire a pour objectif de soumettre les revenus des banques étrangères à l'impôt italien. Cette démarche concerne également les banques helvétiques. Dans cette optique, Marco Romano (pdc, TI) a déposé une motion pour que le Conseil fédéral dissipe les **doutes concernant les articles 5 et 11 des accords de double imposition entre la Suisse et l'Italie**.
Le Conseil fédéral a proposé d'adopter la motion. Il a précisé que le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SFI) s'était déjà penché sur la question. L'objet est combattu par Prisca Birrer-Heimo (ps, LU). Il a donc été renvoyé pour un débat ultérieur. [1]

MOTION
DATUM: 02.03.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Bien que combattue par Prisca Birrer-Heimo (ps, LU), **la motion** Romano (pdc, TI) **a été adoptée par le Conseil national** par 121 voix contre 64. La motion a pour objectif de clarifier la situation concernant l'accord de double imposition avec l'Italie. Le Conseil fédéral soutenait la motion. Elle n'a été rejetée que par le camp rose-vert. [2]

MOTION
DATUM: 13.12.2021
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil des États s'est aligné sur la décision du Conseil national, la recommandation de la CER-CE et la recommandation du Conseil fédéral d'adopter la motion qui veut **clarifier les doutes concernant l'accord de doubles impositions entre la Suisse et l'Italie**. La **motion** a été **adoptée tacitement**. [3]

---

1) BO CN, 2019, p.1321
2) BO CN, 2020, pp.20
3) BO CE, 2021, pp.1345; Rapport CER-CE du 18.11.2021